

Découvrez le nouveau Radio-Canada.ca. Testez notre site bêta. Testez notre site bêta.

Je l'essaie →

[ACCUEIL](#) | [SANTÉ](#)

L'APTS, grande gagnante du maraudage dans le réseau de la santé

PUBLIÉ LE SAMEDI 8 AVRIL 2017



Le maraudage dans le réseau de la santé secoue l'univers syndical québécois depuis des mois. Photo : Radio-Canada

Le portrait de la représentation dans le réseau de la santé se voit métamorphosé par les fusions d'accréditations syndicales. L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) gagne 20 000 membres, alors que la Confédération des syndicats nationaux (CSN) perd des milliers de travailleurs.

Un texte de **Davide Gentile**

Les votes d'allégeance syndicale ont été rendus nécessaires par la loi 10 du gouvernement du Québec, qui a fait passer le nombre d'établissements de santé dans la province de 180 à 28.

Selon la loi, un corps de métier ne peut être représenté par plusieurs syndicats au sein d'un même établissement. C'est ce qui a lancé le maraudage qui occupe l'univers syndical québécois du secteur public depuis plusieurs mois.

Presque tous les résultats des votes qui se sont terminés le 28 février sont connus.

Dans la catégorie des techniciens et des professionnels, l'APTS a remporté le vote dans 19 des 20 établissements où elle tentait de s'imposer. Son effectif passera de 31 000 à 51 000 membres.

L'organisation représentera 88 % des salariés chez les professionnels et les techniciens, ne laissant que des miettes aux autres syndicats.

La présidente de l'APTS, Carolle Dubé, croit que cette réussite vient du fait que les travailleurs du réseau de la santé préfèrent faire partie d'un syndicat « concentré dans le secteur de la santé ».



Carolle Dubé, présidente de l'APTS Photo : Radio-Canada/APTS

Forte de ces 20 000 nouveaux membres, l'APTS pense avoir de meilleures chances d'influencer le gouvernement à propos de l'importante réforme lancée par Gaétan Barrette.

La présidente de l'APTS souhaite « une écoute plus grande pour les solutions que nous avons à proposer dans cette grande réorganisation ».

La CSN, grande perdante

La grande perdante de ce maraudage est la CSN, qui perd plusieurs milliers de membres affiliés à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

La centrale ne veut pas confirmer de chiffres, mais des sources reconnaissent que le recul est « important ».

Malgré ce recul, la FSSS-CSN demeurera l'un des plus importants syndicats du secteur de la santé.

Avant la tenue des votes, la CSN se targuait de compter 120 000 membres dans la santé et les services sociaux, ce qui lui permettait de représenter 47 % des travailleurs du secteur.

La FIQ consolide ses acquis

Chez les infirmières, la FIQ gagne au moins 5000 membres. Le syndicat, qui regroupe surtout des infirmières et des inhalothérapeutes, voit le nombre de ses membres passer à plus de 70 000.

À l'instar de son homologue de l'APTS, la présidente de la FIQ Régine Laurent dit que le succès de la Fédération réside dans le fait qu'elle pratique un syndicalisme « plus centré sur les besoins des gens qui travaillent en santé ».

« Lorsque vous êtes à la FIQ et que vous prenez la parole, les gens savent de quoi vous parlez parce qu'on a choisi les mêmes professions. »

— Régine Laurent, présidente de la FIQ

D'autres organisations syndicales du secteur de la santé disent avoir fait des gains. C'est le cas du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). « Nous avons fait des gains et nous les détaillerons la semaine prochaine », affirme Lisa Djevahirdjian, porte-parole du syndicat affilié à la FTQ.

Il reste quelques votes à tenir d'ici la mi-avril avant que l'on connaisse la composition exacte du nouveau paysage syndical dans la santé et les services sociaux.

À lire aussi :

- [Chambardements en santé : des travailleurs essoufflés](#)
- [Les travailleurs de la santé appelés à choisir leur syndicat](#)